

<http://www.snetap-fsu.fr/Renovation-Bacs-Pro-Maritimes-quelques-avancees-mais-le-Snetap-FSU-maintient.html>



# Rénovation Bacs Pro Maritimes : quelques avancées mais le Snetap-FSU maintient ses revendications

- Les Dossiers - Enseignement maritime -  
Date de mise en ligne : jeudi 8 juin 2017

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Après la réunion du Comité Spécialisé de la Formation Professionnelle Maritime, le 2 juin 2017, il semble que le Snetap-FSU ait obtenu des avancées sur le dossier de la rénovation des Bacs Pro maritimes. Ces revendications doivent maintenant être confirmées par la Direction des Affaires Maritimes.**

Pour autant, le Snetap-FSU continuera de porter l'ensemble de ses revendications.

Dès les premières annonces d'une réorganisation des Bacs Pro Maritimes, le Snetap-FSU a contesté cette rénovation car les propositions de l'IGEM visaient une diminution du volume d'heures global (31 ou 32 heures semaine) qui impacterait considérablement l'enseignement technique, le nombre d'heures en enseignement général étant incompressible.

Dès novembre, après un travail interne, le Snetap-FSU a émis des propositions à la Direction des Affaires Maritimes prouvant que l'on pouvait très bien maintenir dans nos établissements des formations valorisantes.

Mais après 3 réunions du groupe de travail organisées par l'administration, en désaccord avec les orientations prises par l'IGEM, nous avons alerté la presse et informé les professionnels de notre désaccord sur trois points : la diminution des prérogatives, le tronc commun en seconde et le projet de décret sur l'embarquement des mineurs.

A l'occasion du Congrès National du Snetap-FSU à Laval, nous avons porté une motion et décidé d'une série de mesures visant à être enfin écoutés de notre administration.

Aussi, au cours du Comité Spécialisé de la Formation Professionnelle Maritime, vendredi 2 juin 2017, le Snetap-FSU a alerté le Directeur des Affaires Maritimes de notre détermination.

Il semble que nos différentes interpellations commencent à porter leurs fruits. Ainsi cette dernière réunion a permis d'acter de réelles avancées sur le dossier, confirmé par un message du Sous-directeur des gens de mer et de l'enseignement maritime : pas de diminution des heures d'enseignement professionnel, pas de regroupement en classe de seconde et embarquement en stage dès la classe de seconde, modernisation des référentiels pour intégrer des enseignements techniques, des notes éliminatoires, ...

Les Affaires Maritimes souhaitent maintenant étudier la faisabilité du maintien du 3000 kW limité à 200 milles des côtes.

Par conséquent le Snetap-FSU continuera à porter ses revendications, notamment par une demande d'audience dès à présent auprès du Directeur des Affaires Maritimes.

La prochaine réunion du groupe de travail se tiendra au mois de septembre.